



Amiens, un point de départ !

Ainsi donc, le tribunal a tranché.

En condamnant lourdement et de façon expéditive (moins d'une heure de délibéré !) les neufs militants de la Confédération paysanne, les juges ont décidé que nos actions n'étaient pas légitimes.

Il y a là une réelle volonté de faire taire la contestation, de briser les oppositions . La politique libérale produit son lot d'exclus de toutes sortes, son lot de déçus ... heureusement, parfois, il reste des gens qui se battent, qui luttent et qui refusent, revendiquant un autre horizon, d'autres perspectives que les sombres desseins qui nous sont offerts ...

La seule réponse qui est apportée est alors répression, indifférence ou criminalisation.

Alors, alors nous devons faire d'Amiens et de cette fabuleuse journée de mobilisation un point de départ.

Nombreux sont celles et ceux qui se sont sentis concernés et qui ont fait le déplacement depuis leur région.

Amiens sera le point de départ de la convergence de nos luttes, de notre lutte contre l'industrialisation de l'agriculture, mais surtout de la lutte pour une autre alimentation, pour un autre développement agricole.

Un système où l'être humain sera enfin mis au cœur des débats !

C'est la grande victoire d'Amiens, à nous de la faire fructifier !

Laurent PINATEL

Porte-parole de la Confédération
Paysanne



Des Amis pour soutenir la Conf' !

Plus que jamais le projet que porte la Confédération paysanne s'avère réaliste et adapté face aux crises successives (financières, sociales, environnementales, sanitaires, alimentaires) que les politiques libérales produisent.

Enfermés dans une posture de classe, les gouvernements successifs n'ont plus comme solution que la répression pour faire face aux mouvements de contestation aux politiques menées.

La répression est policière. La mort de Rémi Fraisse est tout sauf le fruit du hasard. La façon dont la manifestation du 22 février à Nantes a été traitée laissait entrevoir bien des "bavures".

La répression est aussi judiciaire. Le procès d'Amiens en est la preuve. Laurent Pinatel, qui signe l'article ci-contre, est de nouveau convoqué à la gendarmerie pour le bris d'un carreau lors de l'occupation du siège de l'entreprise de Ramery ! Bien plus grave que les dégâts causés par la FNSEA à Morlaix, puis dans d'autres villes le 5 novembre dernier ...

L'agriculture paysanne est notre projet, alternatif aux maux actuels : créateur d'emplois, respectueux de l'environnement et inscrit dans la soutenabilité, économe, privilégiant la qualité des produits. Ce projet est l'avenir dont nous avons besoin. Pour qu'il devienne réalité, nous devons aider, encore et toujours, la Confédération paysanne qui l'impulse.

Aider financièrement, bien entendu. Mais aussi être auprès d'elle, au plus près d'elle.

C'est pourquoi nous nous engageons à développer partout où cela est possible, des groupes locaux des Amis de la Conf'. Ils existent déjà dans certaines régions. En Saône-et-Loire et dans le Lot, des groupes sont en train de se constituer.

Avec vous, nous allons mettre en place un réseau efficace et solidaire. N'hésitez pas à nous contacter, ou à contacter la Conf' locale.

Et puis, réadhérez, faites adhérer, pour proposer de nouvelles voies et alternatives démocratiques pour un monde plus vivable pour tous. Ce sont les objectifs que l'Assemblée Générale de Nantes nous a donnés.

Par leur travail, au fil des saisons, les paysans sculptent, modèlent, apportent des couleurs aux champs, vignes, vergers, jardins qu'ils cultivent.

Certain(e)s d'entre nous ressentent le besoin d'exprimer par le dessin, la peinture, l'aquarelle..., les impressions, les émotions ressenties devant ces paysages et ces travailleurs. Nous devenons alors des artistes ou simplement des peintres du dimanche, voir même du jeudi. (Par exemple, un petit groupe allait sur le motif pendant les journées d'été du Larzac).

Cette passion est sûrement partagée par des paysans . Nous pourrions essayer de faire connaissance, de découvrir notre travail et pourquoi pas envisager une expo lors d'une AG, d'un congrès...à Bagnolet ou ailleurs.

Paysage de la Blaquière, peint sur le motif



Aux des Journées d'été 2013, sur le plateau du Larzac, les Ami(e)s de la Conf' ont échangé lors de sorties peinture.

Dites ce que vous en pensez, je ferai le lien.

Francine NARBAL,
Amie Conf' Bourgogne

fnarbal@orange.fr
tél : 0630882293

Les Amis et la Conf' se sont rassemblés le 28 octobre devant le tribunal de Cahors pour soutenir les 9 militants en procès à Amiens. Le 19 novembre, ils ont organisé un repas- débat autour de la projection du documentaire : « Comment est produit notre lait aujourd'hui ? ». Les médias locaux, Lot en Action, Décibel FM et Antenne d'Oc ont retrouvé plus de 50 citoyens et producteurs au bar associatif de Assier, Caf' Causse, Une bonne occasion d'échanger sur la politique laitière locale et en Europe, sur la fin des quotas laitiers et le devenir de la production et des producteurs.

Un rendez-vous mensuel est dorénavant programmé sur le département, d'autres thèmes seront abordés tout aussi inquiétants sur l'avenir de l'agriculture paysanne.

Les Grands Projets Imposés Inutiles et Nuisibles

Notre-Dame-des-Landes

Les pouvoirs publics attendent l'épuisement des recours pour redémarrer les travaux de l'aéroport.

Les décisions concernant l'arrêté préfectoral relatif à la loi sur l'eau, et celui relatif au transfert des espèces protégées devraient être connues au printemps 2015.

Le 22 octobre, 8 autres recours ont été déposés pour obliger l'Etat et les collectivités à réclamer le remboursement les 38 Millions d'euros d'aides octroyés à Vinci. On ne sait encore quand seront rendues les décisions à ce sujet.

D'autre part, "Le canard enchaîné" a fait paraître des documents indiquant clairement que nombre d'arguments en faveur d'un nouvel aéroport sont mensongers, comme sa taille (un gros porteur A380 ne pourrait atterrir), les équipements et espaces utiles moins importants qu'à l'aéroport Nantes-Atlantique et au-dessous des préconisations de la Direction Générale de l'Aviation Civile qui pourtant, dans ses rapports, surévalue les coûts de réaménagement de l'actuelle structure !

Et beaucoup d'autres encore !

1000 veaux en Limousin, sur le Plateau de Millevaches, en Creuse, à Saint-Martial-le-Vieux.

Sa capacité d'accueil du centre est prévue pour 1000 bovins et devrait générer la production de **1420** taurillons engraisés à l'année.

Un tel projet « hors sol » sur ce territoire, labellisé « Parc Naturel Régional » est incompréhensible, d'autant que des finances publiques sont engagées (1,1 million euros pour le hangar) et que les retombées économiques locales seront négatives (moins d'emplois, effluents, importation d'aliments, circulation ...).

Et toujours l'alibi de l'alternative énergétique des méthanisateurs et des panneaux photovoltaïques payés pour grande partie par les contribuables.

D'autres projets comme les 1000 boeufs dans l'Aube, un Center Parcs à Roybon dans l'Isère, toujours avec de l'argent public continuent à naître sans jamais donner la parole aux citoyens.

En Alsace

Les Amis de la Conf' Alsace sont actuellement confrontés à deux grands problèmes :

- **le golf de la Sommerau :**

Un peu plus de 70 hectares de prairies transformées en un parcours de golf qui ne servira qu'à quelques adeptes et qui, pour faire faire passer la pilule, sera ouvert aux scolaires pour de l'initiation. Nos élus n'en ont que faire et ne pensent pas à un avenir où les terres agricoles commenceront à manquer. Mais comme on dit :

" Après nous le déluge..."
Une manifestation regroupant environ 500 personnes s'est déroulée le 22 novembre pour protester. Grâce à cette mobilisation importante le chantier n'a pas pu démarrer.

- **Le contournement de Strasbourg**

Un tracé qui doit absorber 400 ha des meilleures terres d'Alsace. Une absurdité, car ce contournement ne résoudra en rien le trafic routier et cela d'autant plus qu'il sera payant. Et avec l'abandon de l'écotaxe le nombre de camions étrangers, en transit dans notre région, ne va qu'en augmentant .

Les OGM, encore et toujours sur la brèche

Les organisations signataires **de l'appel de Poitiers**, dont les Amis de la Conf', demandent à ce que les variétés rendues tolérantes aux herbicides soient inscrites comme des OGM au niveau français. Ils interpellent le Ministre de l'Ecologie. En cas de refus, ils feront un recours en Conseil d'Etat. En effet, les plantes sont mutées par des procédés qui modifient profondément leur patrimoine génétique. Elles sont reconnues comme des PGM dans la directive européenne 2001/18, mais exclues de son champ d'application. Programmées pour obtenir des caractères de tolérance à des pesticides, notamment les herbicides, elles sont vecteurs d'épandages de ces pesticides, nuisibles pour les sols, pour la biodiversité animale et végétale, dans un système agro-industriel générant le réchauffement climatique.

Enfin, parce que ces plantes mutées sont non seulement protégées par un brevet, mais de plus parce qu'elles se substituent aux variétés paysannes, adaptées aux terroirs et aux pratiques agrologiques vertueuses.

Les Faucheurs volontaires ont occupé le **centre de recherche de l'Inra d'Avignon** le 2 octobre, puis le 6 novembre celui de **Limagrain, à Chappes (63)**, impliqués dans le projet « Genius (Genome engineering improvement for useful plants of a sustainable agriculture) ».

Alors que la France applique depuis 2008 une clause de sauvegarde sur les cultures d'OGM justifiée par le défaut d'évaluations sur les conséquences agronomiques, sanitaires et environnementales, dans les coulisses les unités de recherches publiques (INRA, CIRAD...) cofinancent, en partenariat public-privé (PPP) avec les semenciers, la recherche de développement de 9 espèces transgéniques cultivables. Les recherches sur les OGM à des fins de mises en culture visent à la privatisation du vivant, à la dépendance des paysans aux semenciers, et ont pour conséquences la destruction des écosystèmes et l'atteinte à la souveraineté alimentaire.

OGM, une avancée en trompe-l'œil

Le vote du 12 novembre de la commission environnement du Parlement européen en faveur d'un nouveau système d'autorisation des OGM dans l'UE veut renforcer les prérogatives des États-membres pour refuser que des OGM soient cultivés sur leur territoire.

C'est une renationalisation de fait des politiques, alors que les politiques environnementales et sanitaires doivent être globales. Les OGM constituent un effet levier pour la vente de pesticides qui stérilisent les sols et impactent la santé, les premiers touchés étant les agriculteurs et leur famille. La gestion efficace envers les pesticides perturbateurs endocriniens se fait d'ailleurs toujours attendre.

L'antibiorésistance et la résistance aux pesticides se développent générant une dépendance accrue à la technologie qui est loin de pouvoir corriger la totalité des effets indésirables.

La caravane des exclus de la PAC

Une caravane a parcouru les routes de France durant 15 jours pour rejoindre Amiens le 28 octobre.

Ils revendiquent pour que les petits paysans soient reconnus au même titre que les gros. En effet, les soutiens sont refusés si la taille des troupeaux est trop « petite » (inférieure à 10 vaches par exemple).

Or souvent, les petites fermes sont des lieux de pluriactivité avec plusieurs types d'élevage et des cultures diversifiées.

23 000 fermes de la filière bovine sont impactées par le dispositif de plancher à 10 vaches !

Afin de limiter les coûts administratifs, Le Foll a fait le choix de relever les planchers d'attribution des aides. C'est vrai qu'il est tellement plus simple de faire un chèque de 300 000€ à un seul agri-manager plutôt que d'en faire 300 de 1000€ pour de petits paysans !

Pourtant, selon la FAO, 70 % de la nourriture produite dans le monde l'est par les petits producteurs dont la surface de culture est souvent inférieure à 1 ha.

Ce sont elles qui pratiquent l'agroécologie, qui participent à l'entretien du paysage, qui jouent un rôle majeur dans la vitalité des campagnes et qui méritent donc d'être soutenues !

En France, 80% des primes sont distribuées à 20 % des plus gros agriculteurs.

Reconquête et développement des services publics

Les services publics sont indispensables à toute alternative à l'austérité et à tout projet d'avenir visant :

- à assurer l'accès effectif aux droits, ainsi qu'une juste répartition des richesses ;
- à faire prévaloir l'intérêt général en même temps que l'égalité des femmes et des hommes ;
- à mettre en œuvre un renouveau de la démocratie et un aménagement équilibré du territoire ;
- à engager enfin la transition écologique.

Or, dans la continuité des décisions de ses prédécesseurs, la politique actuelle du gouvernement, le budget qu'il a fait adopter, vont à l'encontre de ces objectifs.

L'ensemble des citoyens et habitants doit se réapproprier les débats, actualiser l'analyse, proposer des objectifs et définir des moyens.

C'est pourquoi, une soixantaine d'organisations, regroupées dans la Convergence nationale pour le service public, ainsi que les collectifs locaux, ont décidé d'organiser les **13 et 14 juin 2015** une manifestation nationale à Guéret (Creuse).

La Confédération paysanne y apporte sa contribution. Cette manifestation sera précédée d'initiatives locales et régionales auxquelles les Amis sont invités.

D'après discours de **Jean-Paul HENRY** à Amiens

Marc MANGENOT

104, rue Robespierre - 93170 Bagnolet

contact@lesamisdelaconf.org

Site : www.lesamisdelaconf.org

Tél : 01 43 62 18 70 permanence de JP EDIN tous les mardis

Pas de société solidaire sans associations citoyennes !



Agenda

- **9 décembre au siège de la Conf' à Bagnolet de 17h à 21 h** : apéro -conférence-marché paysan
- **12 décembre à 10 h à Roche-la-Molière (42)** : rassemblement pour soutenir Laurent Pinatel, convoqué au commissariat.
- **17 décembre à Privas (07)** : transhumance urbaine contre l'obligation du puçage des animaux
- **19 décembre à Bruxelles** : mobilisation contre les Accords de libre échange (TAFTA, CETA, TISA)
- **21/22 mars à Poitiers (86)** : colloque Vivre sans pesticides : obstacles et avancées

Tel est le titre de l'appel lancé en octobre 2014 par la Collectif des Associations Citoyennes (CAC). Déjà mises en difficulté depuis quelques années, les associations ont à nouveau la tête sur le billot.

L'ampleur de la réduction des dépenses publiques, en 2015-2017, risque d'entraîner la diminution d'un tiers des financements publics aux associations.

Les conséquences sont particulièrement alarmantes :

- exclusion de millions de personnes des activités associatives ;
- perte possible de deux cent mille emplois, voire plus ;
- recours aux emplois précaires, sous qualifiés, sous rémunérés.

Les associations constituent une manière d'exercice de la démocratie au quotidien, par la libre organisation d'initiatives à caractère social, philosophique et culturel, notamment. Leur insertion dans la sphère du marché d'un côté, leur étranglement d'un autre, la limitation de leur liberté d'initiative et d'auto-organisation enfin, participent de leur disparition ou de leur soumission.

À l'initiative du Collectif des Associations Citoyennes, le rassemblement du 6 novembre dernier, jour du vote à l'Assemblée nationale du budget concernant les

associations, a bien mis en évidence ces dangers et la nécessaire solidarité à organiser entre associations. Il s'agissait aussi, et il s'agit toujours,

- de promouvoir la mise en place de financements stables et garantis pour les associations au service du bien commun ; d'envisager la vie associative comme une compétence partagée dans le cadre d'une organisation territoriale alternative à celle qui est proposée ;
- de travailler à la co-construction de politiques publiques via des chartes d'engagements réciproques associations-collectivités ;
- de sortir du droit de la concurrence les activités associatives contribuant à l'intérêt général.

Les Amis de la Confédération paysanne se considèrent comme une association citoyenne, c'est-à-dire des citoyens participant à la bataille pour l'émancipation sociale et démocratique qui ne peut être gagnée sans le développement de l'agriculture paysanne et la mise en œuvre de la souveraineté alimentaire.

Marc MANGENOT

De l'agro-extractivisme au péril de la dette

« **Dette et extractivisme** », Nicolas SERSIRON* - Éditions Utopia — 8€
C'est une tentative de mise en liens de problématiques, trop souvent traitées de façon indépendante, tels que les désastres environnementaux, le réchauffement climatique, la dette illégitime, la dépossession des richesses de la planète - végétales, minières et fossiles - le conso-gaspillage, la faim, l'agriculture et l'alimentation industrielles, les accaparements de terres, etc...

L'extractivisme, compris comme le pillage des ressources naturelles, humaines et financières, aide ici à faire ces liens.

La mise au centre de la dette illégitime, celle dont les peuples sont

victimes et non redevables, est originale. Car elle est vue autant comme un moyen d'asservissement des peuples et de la nature aux volontés du capitalisme, qu'un levier et une forme de l'extractivisme.

N. Sersiron montre comment la dette illégitime a permis au productivisme agricole subventionné de prendre des parts de marché sur l'agriculture vivrière, celle qui pourtant nourrit encore 70 % de la population mondiale. L'agriculture productiviste participe à la faim de près du tiers de la population mondiale aujourd'hui avec l'agrobusiness alimentaire, elle rend malade ou obèse près d'un autre tiers, tout en étant un acteur central

du réchauffement de la planète et de la chute de la biodiversité. Les solutions viennent d'un audit de la dette, la lutte contre les paradis fiscaux, la fin d'un libre-échange assurant la victoire du moins disant écologique et social, la résistance au conso-gaspillage...La relocalisation des productions, l'extension d'une véritable agro-relocalisation des productions, l'extension d'une véritable agro-écologie et de la souveraineté alimentaire sont des luttes portées également par la Confédération paysanne.

**Nicolas SERSIRON est membre du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde*